

Dossier de presse
Toulouse, le 29 février 2012

RESIDENCE TOURASSE A BELLEFONTAINE TOULOUSE INAUGURE SES 1^{ERS} CONTAINERS ENTERRES A BELLEFONTAINE

Dans le cadre du défi propreté, PATRIMOINE SA Languedocienne, la Ville de Toulouse et la Communauté urbaine du Grand Toulouse mettent en service les 1^{ERS} containers enterrés pour le tri sélectif et les ordures ménagères dans le cadre de la résidentialisation de la Tourasse, dans le quartier du grand projet de ville de Bellefontaine. Afin d'accompagner les 280 ménages à l'apport volontaire des ordures ménagères et au tri sélectif, une équipe d'UNIS CITE a été mandatée par PATRIMOINE SA, équipe renforcée par les AMBASSADEURS DU TRI du Grand Toulouse.

Le 29 février, Claude Touchefeu, adjointe au Maire en charge de la solidarité et de la politique de la ville, Alexandre Marciel, adjoint en charge de la voirie et de la propreté, Régis Godec, élu de quartier, et Olivier Rodeau, directeur général adjoint de PATRIMOINE SA Languedocienne, ont inauguré ces premiers containers enterrés en présence des habitants de la résidence Tourasse.

Leur mise en place aura nécessité un investissement de 270 000 € dont 75% pris en charge par PATRIMOINE SA financé dans le cadre des travaux du GPV –Grand Projet de Ville- et 25 % par le Grand Toulouse.

DEFI PROPLETE : déploiement des containers enterrés sur l'ensemble du territoire

56 containers enterrés sont déjà installés sur le territoire de la ville. Bellefontaine est le premier quartier à s'équiper de containers enterrés dans le cadre de travaux d'amélioration d'une résidence.

De très grands volumes, collectés par levage à l'aide de véhicules spécifiques équipés de grue, les collecteurs enterrés se substituent aux bacs habituels d'ordures ménagères ou de collecte sélective des particuliers. Ces containers sont situés à l'extérieur des immeubles à un endroit immédiatement accessible tant pour les usagers que pour le service de collecte.



Dans le cadre du défi propreté, la Communauté urbaine et la Ville de Toulouse s'engagent à poursuivre et à amplifier le déploiement de ces containers sur son territoire dans différentes zones urbaines :

- ▶ dans tous les quartiers où la collecte traditionnelle est parfois confrontée à des problèmes d'accessibilité.
- ▶ dans les centres-villes où l'envahissement des trottoirs par les bacs roulants est gênant pour la circulation des piétons.
- ▶ dans les ZAC – zones d'aménagement concerté -, qui peuvent constituer un terrain intéressant et simple, dans la mesure où l'implantation de ces mobiliers peut être intégrée dès la conception.

Actuellement, 80 containers enterrés sont installés sur le territoire communautaire et 400 seront installés d'ici 2015 afin de réduire au maximum la quantité de déchets à éliminer ; en favorisant au maximum le tri sélectif et la valorisation des déchets.

Premiers containers enterrés à Bellefontaine

Les habitants de la résidence Tourasse, située dans le quartier du grand projet de ville de Bellefontaine, doivent depuis le 22 février 2012 déposer leurs déchets dans des bacs de collecte d'ordures ménagères et d'emballages/cartons installés au pied de leur immeuble.

Les 280 ménages auront à leur disposition 9 containers enterrés dédiés aux ordures ménagères et 9 aux emballages et aux cartons.

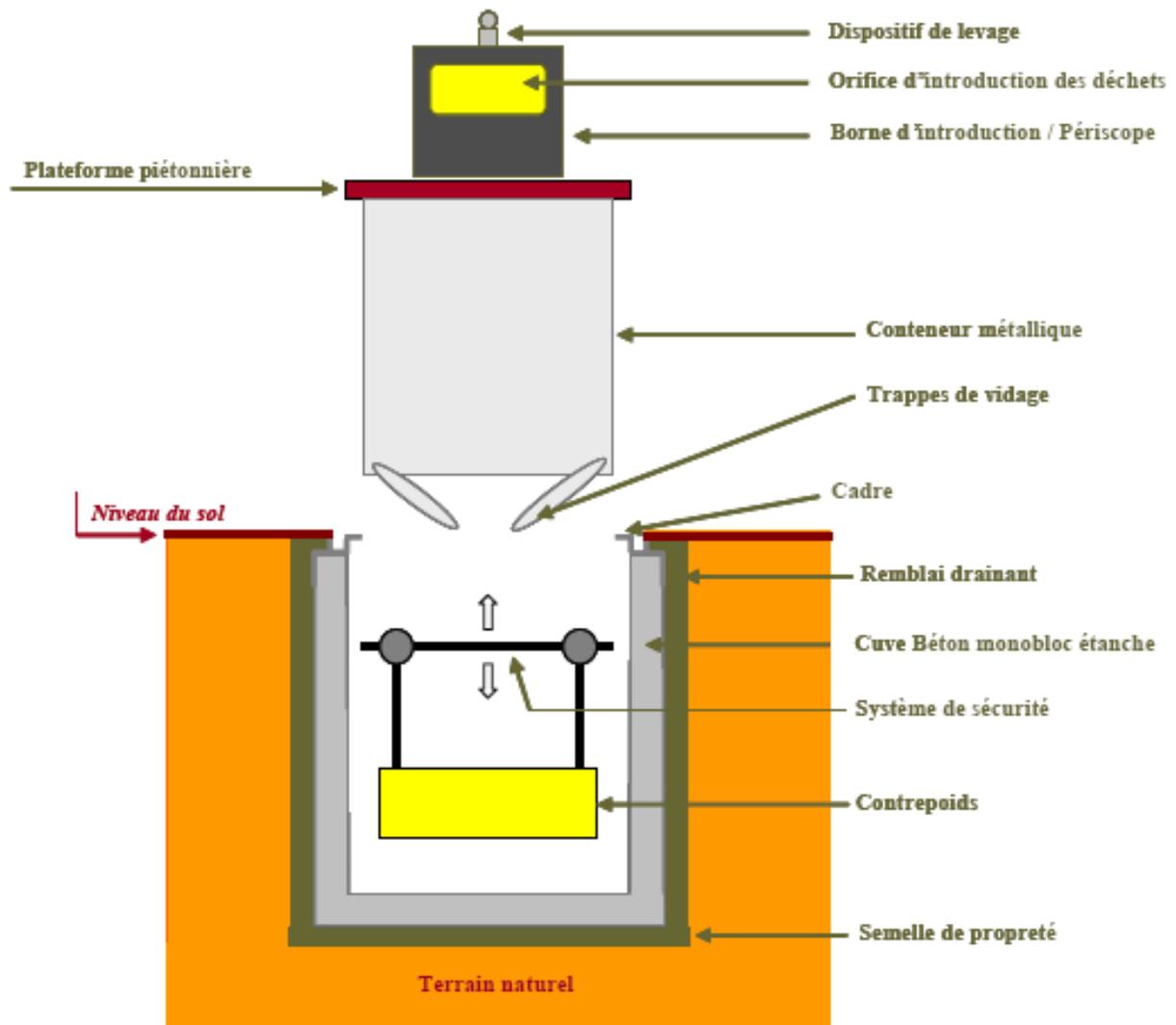
Les services de collecte du Grand Toulouse procéderont au vidage des cuves 1 fois par semaine pour les ordures ménagères et 1 fois tous les 15 jours pour le tri sélectif.

Les containers enterrés (peuvent être considérés comme des points d'apport volontaires) qui se composent d'un cuvelage en béton armé et d'une cuve en acier qui vient s'insérer dans le cuvelage et qui contient les déchets.

- ▶ Les containers ont un volume de 5m³. La cuve se trouve à 3m de profondeur.
- ▶ Estimation du nombre de tonnes collectées (pour 900 habitants environ) : 290 tonnes pour les ordures ménagères et 32 tonnes d'emballages et cartons.
- ▶ Budget d'installation d'un container enterré : 15 000€.
- ▶ Budget annuel consacré au déploiement des containers enterrés sur le territoire : 2 500 000€.

Dans le cadre du GPV, ces travaux complètent la résidentialisation des immeubles. Ils sont financés par les bailleurs, les partenaires (ANRU, la Ville de Toulouse, le Conseil Général, le Grand Toulouse).

SCHEMA DESCRIPTIF DU CONTENEUR ENTERRE



UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISE

Tout a été mis en œuvre pour que ce changement d'habitude s'opère le plus en douceur possible. Pour les locataires, ce changement est de taille puisque, jusqu'à présent, ils disposaient de colonnes vides ordures intérieures. Désormais, ils doivent obligatoirement apporter leurs déchets triés dans l'un des 18 containers enterrés : 9 pour les déchets non recyclables (alimentaires...), 9 pour les déchets triés (papiers/cartons/plastiques).

Pour la Ville de Toulouse, le Grand Toulouse et PATRIMOINE SA, l'enjeu est de taille, la réussite de ce projet ne pouvant passer que par l'implication de chaque locataire. C'est pourquoi une action citoyenne a été mise en place afin de sensibiliser chacun aux gestes écologiques.

Porte à porte, cafés rencontre, animations dans les halls d'immeubles tous les mercredis pour les enfants, distribution de sacs de pré-collecte pour le tri et de magnets frigo avec consignes de tri, suivi individuel sont autant d'actions menées d'octobre 2011 à juin 2012 par les 8 jeunes d'UNIS CITE et les 4 AMBASSADEURS DU TRI du Grand Toulouse.



L'objectif majeur étant d'accompagner les habitants de la résidence Tourasse à un changement durable des comportements dans le quotidien en leur donnant envie de venir porter leurs déchets soigneusement triés. Les supports de sensibilisation propres au projet MEDIATERRE développés par UNIS CITE ainsi que les outils développés par Eco-Emballages et L'ADEME ont été largement utilisés.



Outre un véritable intérêt environnemental, cette action, doublée de celle consistant à accompagner les habitants aux éco-gestes (électricité et eau), doit permettre de diminuer les charges financières de chaque locataire.

CONTACTS PRESSE

Pour la Ville de Toulouse et la Communauté urbaine du Grand Toulouse :

Marie-Adeline Etienne - Tél 05 61 22 39 95/ 06 86 59 71 31 marie-adeline.etienne@mairie-toulouse.fr

Pour PATRIMOINE SA :

Laurence de Boerio - Tél. 06 03 10 16 56 - rp@deboerio.net